

Inscriptions Rentrée 2008

Ecole communale

Nous accueillons les enfants résidant sur la commune de St Paul lez Durance à partir de 2 ans dans la limite des places disponibles.

1. Inscrire votre enfant en Mairie entre le 2 et le 16 mai 2008

Pièces à fournir :

- Livret de famille ou certificat de naissance de votre enfant
- Un justificatif de domicile
- Un document attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires (BCG, DTPolio) ou un document médical attestant d'une contre-indication.

Le Maire vous délivrera un certificat d'inscription à remettre au Directeur de l'école.

2. Se présenter ensuite à l'école Lundi 19 et Mardi 20 mai 2008 de 16h30 à 17h30

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Un document attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires (BCG, DTPolio) ou un document attestant d'une contre-indication
- Le certificat d'inscription délivré par la Mairie
- **Pour les enfants entrant à l'école maternelle** : Un certificat médical délivré par votre médecin de famille et attestant que l'état de santé de votre enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire
- **Pour les enfants arrivant d'une autre école** : un certificat de radiation

Au vu de ces documents , le Directeur de l'école procèdera à l'admission de l'élève (en fonction des places disponibles en maternelle).

Attention : les enfants de 2 ans ne seront acceptés qu'en fonction des places disponibles. Pas d'inscription nécessaire pour les enfants de maternelle entrant au CP (si maternelle faite à St Paul lez Durance)